

Données personnelles

FORMATION
CONTINUE

4
heures
validées
par module

fco
Formation
Continue
Obligatoire
Validation 2019



CNIL
Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés

A EFB
ECOLE D'AVOCATS

7 modules à l'EFB - 1, rue Pierre Antoine Berryer 92130 Issy-les-Moulineaux

- ▶ **Jeudi 26 septembre 2019 de 9h à 13h** - La gestion des droits des personnes / Les durées de conservation
- ▶ **Mardi 1^{er} octobre 2019 de 14h à 18h** - Cartographie et registre des activités de traitement / Gestion des données personnelles à l'international
- ▶ **Jeudi 10 octobre 2019 de 9h à 13h** - Gouvernance des données / Le Délégué à la Protection des Données (DPO) / Les outils mis à disposition par la Cnil
- ▶ **Jeudi 17 octobre 2019 de 9h à 13h** - Gestion des risques et analyse d'impact
- ▶ **Jeudi 14 novembre 2019 de 9h à 13h** - Sécurité et la violation des données personnelles / Contrôles de la Cnil
- ▶ **Jeudi 21 novembre 2019 de 9h à 13h** - Données personnelles et ressources humaines
- ▶ **Jeudi 28 novembre 2019 de 14h à 18h** - Exemples d'approches sectorielles : secteur de la santé et secteur bancaire

Formation ouverte à l'ensemble des barreaux, aux juristes et directeurs juridiques d'entreprises même non membres du Cercle Montesquieu, aux magistrats

- **Public ciblé** : niveau intermédiaire à expert
- **Evaluation** : QCM en fin de cycle permettant d'obtenir une attestation de formation
- **Tarifs** : 1080€ TTC pour l'ensemble du cycle ou 180€ TTC par module



▶ **PROGRAMME DÉTAILLÉ ET INSCRIPTION** - Les frais d'inscription à cette formation peuvent être pris en charge par le [FIF-PL](#)

Données

personnelles

Les modules de formation



La gestion des droits des personnes / Les durées de conservation

Cartographie et registre des activités de traitement / La gestion des données personnelles à l'international

Gouvernance des données / Le Délégué à la Protection des Données (DPO) / Les outils mis à disposition par la Cnil

Gestion des risques et analyse d'impact

La sécurité et la violation des données personnelles / Les contrôles de la Cnil

Données personnelles et ressources humaines

Exemples d'approches sectorielles : secteur de la santé et secteur bancaire



MODULE 1 - La gestion des droits des personnes

Les durées de conservation

Données

personnelles

► **Jeudi 26 septembre 2019 de 9h à 13h à l'EFB**

Intervenants :

Avocat / DPO interne / service des plaintes de la Cnil / responsable de la conformité.

Contenu pédagogique :

- Que dit la réglementation ?
- En pratique, en quoi consistent les droits de la personne concernée et quelles sont les limites à l'exercice de ces droits ?
- Comment gérer les droits de la personne concernée ? Quelle organisation mettre en place en interne ?
- Comment déterminer les durées de conservation des données personnelles ?
- Comment organiser l'archivage et la purge des données personnelles ?

Compétences retirées :

- Connaissance des différents droits de la personne concernée et de leurs limites
- Aptitude à préparer en amont un cadre de gestion des droits de la personne concernée
- Connaissance de la procédure à suivre selon le droit exercé
- Connaissance des principes généraux relatifs aux durées de conservation
- Maîtrise de la mise en place d'une politique d'archivage
- Maîtrise de la mise en place d'une politique de purge



MODULE 2 - Cartographie et registre des activités de traitement Gestion des données personnelles à l'international

Données



personnelles

► **Mardi 1^{er} octobre 2019 de 14h à 18h à l'EFB**

Intervenants :

Avocat / consultant RGPD / service des outils de la conformité de la Cnil / DPO interne.

Contenu pédagogique :

- Que dit la réglementation ?
- Qu'est-ce qu'une cartographie des traitements et à quel moment la réaliser ?
- Comment identifier les flux de données, notamment à l'international ?
- Quelles sont les étapes à suivre afin d'élaborer une cartographie des traitements ?
- Comment élaborer le registre des activités de traitements ? Comment organiser la gouvernance
- Informatique et libertés au sein d'un groupe international ?
- Qu'est ce qu'un flux transfrontière de données personnelles et quelles sont les règles applicables ?
- Quels sont les différents outils d'encadrement des flux transfrontières ?
- Quelles sont les conséquences du Brexit sur les transferts de données entre l'UE et le Royaume-Uni ?

Compétences retirées :

- Compréhension de la notion de cartographie des traitements et de l'articulation des différentes approches (technique, juridique, risque)
- Compréhension de la méthodologie de réalisation (préparation de l'évaluation et étapes de réalisation)
- Analyse de la cartographie et évaluation du niveau de conformité
- Savoir réaliser et maintenir un registre des activités de traitement
- Compréhension des règles encadrant les flux transfrontières de données personnelles et connaissance des pays offrant un niveau de protection adéquat reconnu par l'UE
- Maîtrise des outils de conformité des flux transfrontières (clauses contractuelles types, binding corporate rules)
- Maîtrise des mesures préventives et outils disponibles pour encadrer les transferts de données personnelles vers le Royaume-Uni en cas de Brexit sans accord



MODULE 3 - Gouvernance des données

Le Délégué à la Protection des Données (DPO) Les outils mis à disposition par la Cnil

Données

personnelles



► **Jeudi 10 octobre 2019 de 9h à 13h à l'EFB**

Intervenants :

Avocat / service des outils de la conformité de la Cnil / consultant expert en analyse de risques.

Contenu pédagogique :

- Que dit la réglementation ?
- Qu'est-ce que le principe d'accountability ?
- Comment mettre en place une gouvernance Informatique et libertés afin de gérer les risques ?
- Quels sont les mécanismes et procédures internes à mettre en œuvre en vue de se conformer au principe d'accountability ?
- Dans quels cas la désignation d'un DPO est-elle obligatoire ? Quelles sont ses missions ?
- Quels sont les prérequis pour être désigné DPO ? Quelles certifications ?
- Quels sont les différents outils de la conformité mis à disposition par la Cnil ?
- Présentation des guides, les pack etc., de l'outil PIA, du modèle de registre, mentions, certification, etc.

Compétences retirées :

- Identification et implémentation des processus internes (prise en compte de la protection des données personnelles dès la conception et par défaut, sensibilisation et organisation de la remontée d'information)
- Connaissance des qualités et compétences nécessaires à l'exercice des fonctions de DPO
- Compréhension des différentes missions du DPO afin d'accompagner l'organisme dans la conformité avec le RGPD
- Présentation de la certification DPO de la Cnil
- Compréhension et maîtrise de l'outil PIA
- Connaissances des modèles de registre des activités de traitement et des mentions d'information
- Compréhension de la procédure de certification et maîtrise du code de conduite



MODULE 4 - Gestion des risques et analyse d'impact

Données

personnelles



► **Jeudi 17 octobre 2019 de 9h à 13h à l'EFB**

Intervenants :

Avocat DPO / DPO interne / service des affaires européennes et internationales de la Cnil.

Contenu pédagogique :

- Que dit la réglementation ?
- Qu'est-ce qu'une analyse d'impact et dans quels cas est-elle obligatoire ?
- Pourquoi mener une analyse d'impact relative à la protection des données ?
- Qu'est-ce qu'un risque pour les droits et libertés des personnes physiques ?
- Quels sont les acteurs impliqués dans la réalisation de l'analyse d'impact ?
- Cas pratique : comment mener une analyse d'impact relative à la protection des données ?

Compétences retirées :

- Identification des cas où la réalisation d'une analyse d'impact est nécessaire
- Connaissance de la méthodologie de l'analyse d'impact préconisée par la Cnil
- Cas pratique et retour d'expérience des intervenants sur la mise en œuvre de l'analyse d'impact



MODULE 5 - Sécurité et la violation des données personnelles

Contrôles de la Cnil

Données

personnelles



► **Jeudi 14 novembre 2019 de 9h à 13h à l'EFB**

Intervenants :

Avocat / expert judiciaire / service de l'expertise technologique de la Cnil / service des contrôles de la Cnil et/ou service des sanctions.

Contenu pédagogique :

- Que dit la réglementation ?
- Quelles sont les exigences de la réglementation en matière de sécurité des données personnelles ?
- Quels sont les moyens permettant de garantir la sécurité des données personnelles ?
- Qu'est ce qu'une violation de données personnelles ? Comment réagir en cas de violation de données personnelles ?
- Quels sont les différents contrôles de la Cnil et qui peut en faire l'objet ?
- Quelle est la procédure de contrôle ?
- Quelles sont les sanctions et voies de recours ?

Compétences retirées :

- Evaluation du niveau de sécurité des données personnelles de l'organisme
- Anticipation et minimisation des risques
- Capacité à réagir en cas violation de données personnelles (notification à la Cnil, information des personnes concernées)
- Compréhension des différentes modalités de contrôle de la Cnil ;
- Connaissance de la procédure de contrôle et maîtrise des mesures à mettre en œuvre avant, pendant et à l'issue du contrôle de la Cnil
- Connaissance des sanctions et maîtrise des voies de recours



MODULE 6 - Données personnelles et ressources humaines

Données

personnelles



► **Jeudi 21 novembre 2019 de 9h à 13h à l'EFB**

Intervenants :

Avocat / DPO interne / service des questions sociales et RH de la Cnil.

Contenu pédagogique :

- Que dit la réglementation ?
- Collecte de catégories particuliers de données en matière RH, traitement du NIR, de données d'infraction ou de données biométriques, quelles obligations pour l'employeur ?
- Comment gérer la géolocalisation et vidéosurveillance sur le lieu de travail ?
- Zoom sur les opérations de recrutement
- Comment gérer l'information des collaborateurs ?
- Dans quels cas informer les IRP ? Comment s'y prendre ?
- Quelles sont les principales durées de conservation applicable en matière RH ?
- Quelle documentation mettre en place ?
- Quels droits des collaborateurs sur leurs données ?
- Comment mettre en place un dispositif d'alerte professionnelle ?

Compétences retirées :

- Connaissance des fondements des traitements relevant des ressources humaines
- Maîtrise de la cartographie des traitements RH
- Compréhension des notions dans le secteur RH (consentement et lien de subordination, catégories particulières de données, durées de conservation...);
- Maîtrise des outils nécessaires à la sensibilisation des collaborateurs et à l'encadrement des prestataires extérieurs ;
- Compréhension des enjeux Informatique et libertés en matière de gestion du personnel (contrôle des accès aux locaux, vidéosurveillance, géolocalisation, usage du téléphone, contrôle des horaires de travail).



MODULE 7 - Exemples d'approches sectorielles : secteur de la santé et secteur bancaire

Données

personnelles



► **Jeudi 28 novembre 2019 de 14h à 18h à l'EFB**

Intervenants :

Avocat DPO / DPO ou juriste d'une entreprise du secteur / service de la santé de la Cnil / commission santé du Cercle Montesquieu.

Contenu pédagogique :

- Que dit la réglementation ?
- Quelles sont les données traitées dans le secteur de la santé ? Qu'est-ce qu'une donnée de santé et dans quelles conditions peut-elle faire l'objet d'un traitement ?
- Quelles sont les obligations des professionnels de santé en matière de protection des données personnelles ?
- Quel encadrement prévoir pour la télémédecine ?
- Comment gérer les problématiques de lutte anti-blanchiment ?
- Quelles sont les règles applicables en matière de scoring ?
- Quelle approche en matière de lutte anti-fraude, interne et externe ?
- Quelles sont les règles applicables en matière de vidéo-surveillance et vidéo-protection ?

Compétences retirées :

- Connaissance des principes relatifs au traitement des données de santé
- Maîtrise des obligations des professionnels de santé en matière de traitement de données personnelles
- Connaissance des règles relatives à la télémédecine (cadre juridique, droits des personnes, mesures de sécurité particulières...)
- Connaissance des règles spécifiques au secteur bancaire
- Maîtrise des obligations des établissements bancaires en matière de traitement des données personnelles

